

ÉPREUVES COMBINÉES, MARCHÉ ET MARTEAU

Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024

Parc des Sports C. Ehrmann

Nice

Version 1 du 15/02/2024

Samedi 18 mai 2024					
Horaires	Heptathlon MIF	Heptathlon TCF	Octathlon MIM	Décathlon TCM	Marteau
13h00	80m haies				
13h30				100m	TCF / TCM
13h45	Hauteur				
14h00			100m haies		
14h15				Longueur	
14h45		100m haies	Poids		
15h30		Hauteur			
15h30	Poids				
15h45				Poids	
16h15			Perche		
17h00	100m				
17h15		Poids		Hauteur	
18h00			Javelot		
18h45		200m			
19h00				400m	

Règlement EC : Seul l'horaire de la première épreuve est fixé, les horaires des épreuves sont donnés qu'à titre indicatif.

Secrétariat : Ouverture à 12h00. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves.

Récompenses : Les podiums seront effectués à l'issue de chaque épreuve.

Jury : Chaque club devra fournir un nombre minimal d'officiels en fonction de son nombre d'athlètes déclarés partants.

[Engagements avant le jeudi 16 mai 2024 12h sur athle06.fr](https://athle06.fr)

ATHLÈTES DES CLUBS HORS ALPES-MARITIMES : Les engagements sont acceptés uniquement pour les catégories TCF et TCM (épreuves combinées, marche et relais) dans la limite de 16 athlètes engagé-e-s par concours ou courses (priorité suivant le bilan sur piste de la saison 2023-2024). Droits d'engagement appliqués : 10,00 euros/athlète. Les demandes d'engagements doivent être effectuées par mail à contact@athle06.fr au plus tard le lundi 13 mai 2024. Les engagements seront confirmés le jeudi 16 mai 2024 à partir de 18h00.



ÉPREUVES COMBINÉES, MARCHÉ ET MARTEAU

Samedi 18 et dimanche 19 mai 2024

Parc des Sports C. Ehrmann

Nice

Version 1 du 15/02/2024

Dimanche 19 mai 2024							
Horaires	Tétrathlon BEF	Heptathlon MIF	Heptathlon TCF	Tétrathlon BEM	Octathlon MIM	Décathlon TCM	5000m marche
11h00							TCF / TCM
11h30		Javelot	Longueur		100m		
12h00						110m haies	
12h15					Hauteur		
12h45						Disque	
13h00		Longueur	Javelot				
13h15				50m haies			
13h45	50m haies						
14h00				Hauteur	Disque		
14h15			800m			Perche	
14h30	Javelot	1000m					
15h30					1000m		
15h45				Disque			
16h00	Hauteur					Javelot	
17h15				1000m			
17h30						1500m	
17h45	1000m						

Règlement EC: Seul l'horaire de la première épreuve est fixé, les horaires des épreuves sont donnés qu'à titre indicatif.

Secrétariat: Ouverture à 10h00. Confirmation des engagements possibles jusqu'à 30 minutes avant le début des épreuves.

Récompenses: Les podiums seront effectués à l'issue de chaque épreuve.

Jury: Chaque club devra fournir un nombre minimal d'officiels en fonction de son nombre d'athlètes déclarés partants.

Engagements avant le jeudi 16 mai 2024 12h sur athle06.fr

ATHLÈTES DES CLUBS HORS ALPES-MARITIMES : Les engagements sont acceptés uniquement pour les catégories TCF et TCM (épreuves combinées, marche et relais) dans la limite de 16 athlètes engagé-e-s par concours ou courses (priorité suivant le bilan sur piste de la saison 2023-2024). Droits d'engagement appliqués : 10,00 euros/athlète. Les demandes d'engagements doivent être effectuées par mail à contact@athle06.fr au plus tard le lundi 13 mai 2024. Les engagements seront confirmés le jeudi 16 mai 2024 à partir de 18h00.

